

# BUREAU EXÉCUTIF TÉLÉPHONIQUE

MARDI 27 FÉVRIER 2018  
18h30 - 20h10

<b>Présent(s)</b>	BAUDRAND Jacky, CHABANNES Emmanuel, DUPONT Anne-Charlotte, GEFFROY Christine, LESCURE Philippe, PY Alexandre, SOIN Patrick, VIDIL Andrée
<b>Invité(s) à titre consultatif</b>	FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard
<b>Absent(s) excusé(s)</b>	BIGOT Pierre, GOSSE Cédric, HARRISON Jessica

\*\*\*\*\*

Conformément aux points 2.3.2.1.1., 2.3.2.2.7. et 2.3.2.2.8. des statuts fédéraux adoptés par l'AGE du 28 octobre 2017 :

- "(...) *Le Bureau Exécutif est l'organe de droit commun de la F.F.TRI.. (...)*
- *Le Bureau Exécutif ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général.*
- *Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante."*

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général. Le Président Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participant.e.s et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

## [1. Point d'information AG Fusion Ligues](#)

## [2. Examen de la demande de la Ligue Lorraine - demande d'audit des comptes des ligues concernées par la fusion Grand Est](#)

## [3. Examen de la demande de la Ligue Alsace - souhait de la présence d'un représentant fédéral lors de l'AG de la ligue Grand Est](#)

## [4. Réforme financière \(calendrier/groupe de travail\)](#)

### **1. Point d'information AG Fusion Ligues**

La fusion des ligues Bourgogne et Franche Comté a été finalisée le 03 février dernier. Une seule liste était candidate pour l'élection du Conseil d'Administration. Le Président LESCURE adresse toutes ses félicitations à Denis MAIRE, Président de la ligue Bourgogne Franche Comté.

La fusion des ligues Nord-Pas de Calais et Picardie a été finalisée le même jour également, 03 février 2018. Une seule liste était candidate pour l'élection du Conseil d'Administration. Le Président LESCURE adresse toutes ses félicitations à Olivier DUCHATEAU, Président de la ligue Hauts de France.

Les prochaines AG de fusion auront lieu :

- le 03 mars pour la ligue Auvergne Rhône Alpes
- le 04 mars pour la ligue Occitanie (Languedoc Roussillon + Midi Pyrénées)
- le 17 mars pour la ligue Grand Est (Alsace + Champagne Ardenne + Lorraine)
- le 31 mars pour la ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur

## **2. Examen de la demande de la Ligue Lorraine - demande d'audit des comptes des ligues concernées par la fusion Grand Est**

Par courrier en date du 20 février dernier, Alexandre PY, Président de la Ligue Lorraine, a informé le Président LESCURE de la décision de son Comité Directeur visant à maintenir la demande, initialement formulée en décembre 2017, d'audit des comptes des trois ligues devant fusionner en Ligue Grand Est dans le cadre de la réforme territoriale, à savoir les ligues Alsace, Champagne Ardenne et Lorraine.

Patrick SOIN, membre du BE et Président de la Ligue Champagne Ardenne, et Alexandre PY, membre du BE et Président de la Ligue Lorraine, ne prennent pas part au vote.

A la majorité, les membres du BE confirment la décision déjà prise lors de l'examen de la demande initiale les 15 et 16 décembre 2017, à savoir qu'un audit financier, à la charge des ligues concernées, pourra être commandé au cabinet d'expertise comptable Accord Sport si l'accès aux pièces déposées par les trois ligues sur la plateforme d'Accord Sport, complété des réponses des présidents de Ligues aux questions soulevées, n'apparaît pas suffisant pour permettre aux trois ligues une connaissance complète pour l'organisation et les engagements de chacune d'entre elles.

Le cabinet d'expertise comptable Accord Sport sera sollicité dans les meilleurs délais pour savoir sous quel délai une prestation d'audit peut être réalisée et à quel coût. Ces éléments seront transmis dès réception aux Présidents des Ligues Alsace, Champagne Ardenne et Lorraine.

A l'exception des demandes d'audit formulées par la Commission Nationale Financière, le Président LESCURE relève que nos textes n'encadrent pas suffisamment les conditions et les modalités de demande d'audit des comptes des organes déconcentrés et propose que la Commission Nationale Financière lance une réflexion sur le sujet afin de préciser et compléter nos textes. Une proposition de la CNF sera demandée sur ce sujet.

Les membres du BE valident cette proposition.

## **3. Examen de la demande de la Ligue Alsace - souhait de la présence d'un représentant fédéral lors de l'AG de la ligue Grand Est**

Bertrand MEYER, Président de la Ligue Alsace a sollicité la présence d'un représentant fédéral lors de l'AG de la ligue Grand Est du 17 mars prochain.

Un Conseil d'Administration Fédéral physique se tenant le même jour, la représentation fédérale ne pourra pas être assurée par un élu fédéral. Le Bureau Exécutif, en l'absence d'élu disponible, et comme cela a été le cas pour d'autres Assemblées Générales de ligues régionales, a décidé de désigner le Directeur Général, Bernard SAINT-JEAN, ou le Directeur Administratif et Financier, Guillaume FRITSCH, pour représenter le Bureau Exécutif lors de l'Assemblée Générale de la Ligue Grand Est.

Le choix du représentant fédéral sera finalisé par Pierre BIGOT, Secrétaire Général, indisponible ce jour, et son nom sera communiqué aux représentants des trois ligues concernées par la fusion dans les meilleurs délais.

#### **4. Réforme financière (calendrier/groupe de travail)**

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, présente un point d'information sur l'avancée des travaux de réflexion, des premières simulations réalisées et il invite les membres du BE à la réflexion. En effet, la mise en place de tarifs uniformes au plan national impacte nécessairement tous les territoires, à la hausse pour certains, à la baisse pour d'autres, mais le trésorier rappelle qu'il faut se projeter sur une vision à moyen terme et non à court terme.

Le Président LESCURE propose d'associer Alain COURPRON, Président de la Commission Nationale Financière, à ces réflexions qui doivent permettre d'avoir une approche globale de cette réforme, et invite ce dernier au BE du 16 mars prochain.

Une réunion de travail intermédiaire est programmée le 06 mars 2017, un calendrier prévisionnel de concertation puis de présentation aux instances fédérales concernées sera alors établi.

\*\*\*\*\*

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
*Président*

**Pierre BIGOT**  
*Secrétaire Général*